



MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

Rapport du Maire sur la situation financière de la Municipalité de Deschambault-Grondines Année 2012



Assemblée du Conseil municipal le 12 novembre 2012

Membres du Conseil,
Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter ce rapport sur la situation financière de la municipalité.

Rapport des Vérificateurs sur les états financiers Municipalité de Deschambault-Grondines

Les états financiers 2011 de la municipalité de Deschambault-Grondines ont été préparés par la firme Bédard, Guilbault inc.

Tel que précisé dans le rapport de vérification, ces professionnels comptables ont vérifié le bilan au 31 décembre 2011, l'état des activités financières et d'investissements, du coût des services municipaux, des surplus accumulés, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière à cette date.

Réf. : Bédard, Guilbault inc.
Comptables agréés, 19 mars 2012

Situation de la Municipalité de Deschambault-Grondines au 31 décembre 2011

Résumé du rapport financier – Exercice 2011

Activités de fonctionnement	Réel	Budget
Revenus	4 668 940 \$	4 649 635 \$
Dépenses de fonctionnement	– 3 549 341 \$	– 3 851 445 \$
Remboursement de la dette à long terme	– 1 016 071 \$	– 1 076 904 \$
Affectations et conciliation	213 693 \$	278 714 \$
Excédent (déficit)	317 221 \$	0 \$
Activités d'investissement		
Revenus	504 097 \$	0 \$
Dépenses d'investissement	– 1 440 511 \$	– 343 700 \$
Affectations et conciliation	1 215 462 \$	343 700 \$
Excédent (déficit)	279 048 \$	0 \$

La dette de la municipalité au 31 décembre 2011 était de 7 868 620 \$.

Le traitement mensuel des élus présentement en vigueur est :

Le Maire	2423,50 \$	1615,67 \$ en rémunération 807,83 \$ en allocation
----------	------------	-------------------------------------------------------

Chacun des conseillers / conseillère

	724,32 \$	482,88 \$ en rémunération 241,44 \$ en allocation
--	-----------	------------------------------------------------------

Par ailleurs, le maire a reçu de la MRC de Portneuf, au cours de la dernière année, une rémunération de 4508 \$ et une allocation de 2254 \$, alors que le représentant de la municipalité au sein de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a reçu une rémunération de 648,34 \$ et une allocation de 324,17 \$.

Rapport du maire – Année 2012

Programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 et autres projets

Administration générale

- La municipalité maintient depuis bon nombre d'années son programme permettant à de nombreux étudiants d'acquérir une expérience de travail et d'enrichir ses connaissances au sein de sa communauté. Ainsi, des étudiants travaillent à l'exécution de travaux ou d'ouvrages reliés au transport, aux loisirs et à la culture, au tourisme, etc.
- Le photocopieur servant notamment à l'impression du bulletin communautaire Le Phare, a été remplacé.
- En vertu du Code de déontologie des élus municipaux, ceux-ci ont été invités à participer à la formation s'y rapportant.
- Le Code de déontologie des employés municipaux a été adopté, conformément à la Loi.
- La municipalité apporte sa collaboration au Comité du 300^e qui travaille à la préparation des activités qui souligneront en 2013 le 300^e anniversaire de Deschambault.

Sécurité publique

- Le service incendie bénéficie de nouveaux équipements et matériel d'incendie, tels qu'appareils respiratoires, casques, tenues d'intervention et caméra thermique. Cette dernière permet de circonscrire l'endroit lors d'une intervention.
- Le déplacement de la tour de communication, qui se trouvait sur les terrains du développement Guilbault, a été réalisé.
- La municipalité a signé une entente avec la MRC de Portneuf afin de partager avec d'autres municipalités de la MRC, les services d'un technicien en prévention.

Transport

- La municipalité a procédé à l'embauche d'un nouvel employé aux travaux publics afin de combler le départ d'un travailleur.
- Divers travaux ont été réalisés à plusieurs endroits sur le réseau routier municipal, tels : scellement de fissures, remplacement de glissières de sécurité, réparations du pavage, fauchage des abords des chemins et nettoyage de fossés.

- La municipalité a adhéré au Programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec « Bâtiments », volet éclairage public à diode électroluminescente (DEL). Depuis, plusieurs luminaires, lorsque des réparations sont nécessaires, sont remplacés par un DEL afin d'assurer la longévité de ce type d'éclairage. La municipalité bénéficie d'une subvention à cet égard.
- La municipalité a formulé une demande à Hydro-Québec pour l'éclairage public aux intersections de la route Guilbault et des 2^e Rang Est et 3^e Rang Est et Ouest, et elle est en attente d'un suivi par Hydro-Québec.
- Des travaux d'amélioration sont prévus dans le 3^e Rang Est et une subvention de 10 000 \$ a été accordée à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Hygiène du milieu

- Des essais de pompage ont été effectués au puits PE-5 en prévision de la mise en opération de ce puits. Cet aménagement est nécessaire aux fins d'améliorer la desserte en eau potable. Un mandat doit être donné incessamment pour la production des plans et devis nécessaires à la réalisation de ces travaux en 2013.
- Le remplacement d'une pompe a été fait à la station des eaux usées de la rue Mathieu.
- L'étude du balancement du réseau d'aqueduc a été déposée. Elle permettra l'avancement du projet d'aqueduc et la préparation d'une demande d'aide financière.
- La firme Groupe Hémisphères a déposé en 2012 le rapport de caractérisation des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées sur l'ensemble du territoire. Ce rapport va conduire à des prises de décision en 2013.

Urbanisme

- Un mandat donné à Groupement forestier de Portneuf inc. a permis de déboiser un terrain de la municipalité dans le parc industriel dans le but d'y accueillir des investisseurs.
- La municipalité a exécuté différents travaux de correction et a tenu des rencontres dans le cadre du développement Guilbault.
- Un mandat est donné de réaliser l'inventaire architectural des 2^e et 3^e Rang de Deschambault. Cet inventaire permettra de compléter cette analyse sur l'ensemble de son territoire.

Loisirs et culture

- Des travaux ont été effectués dans le but d'assurer la stabilisation du haut du talus du cap Lauzon.
- La municipalité s'est vue accorder une aide financière de la part du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, contribuant ainsi à la réalisation de travaux de rénovation du Presbytère de Grondines.
- Des crédits ont été alloués au remplacement du drain pluvial du Centre des Roches.
- La relocalisation de la bibliothèque l'Ardoise a été faite dans le Presbytère de Grondines.
- La mise à niveau des équipements informatiques des bibliothèques municipales a été faite et une subvention a été obtenue du Réseau Biblio du Québec pour rembourser une partie de ces dépenses.

- Le système d'élément épurateur au Moulin de La Chevrotière a été remplacé par un système Bionest et les démarches sont en cours pour l'installation d'un tel système au Presbytère de Grondines.

Également, plusieurs dossiers ont retenu notre attention en 2012, soit :

- La création par Alcoa d'un fonds de développement durable à l'intention des collectivités de Deschambault-Grondines et de Portneuf, a amené la municipalité à travailler à l'élaboration d'un plan stratégique en développement durable. Pour les aider dans la réalisation de cette démarche, Deschambault-Grondines et Portneuf ont eu recours aux services de Technocentre en écologie industrielle.
- La municipalité a également octroyé un mandat de réalisation d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'élaboration du plan d'action visant la réduction des gaz. Cette démarche, pour laquelle la municipalité bénéficie d'une aide gouvernementale, s'inscrit dans une stratégie de développement durable.
- Afin d'identifier et de valoriser les sites et routes accessibles aux touristes, kayakistes et cyclistes, la municipalité collabore et adhère aux différents organismes de loisirs et touristiques, tels que : Route verte, Route bleue, ZIP (zone d'intervention prioritaire) de Québec et Chaudière-Appalaches, Association des plus beaux villages du Québec, Association touristique régionale, Office du tourisme de Québec, Centre local de Développement de Portneuf, Comité des loisirs du secteur Ouest de Portneuf, Village-relais, etc.
- Cette année, un regroupement des municipalités situées en bordure du fleuve dont Deschambault-Grondines, a créé un réseau des Haltes du Saint-Laurent, visant à mettre en valeur et à promouvoir des sites naturels offrant un accès public au fleuve. Un élément architectural créé par un artiste de Deschambault-Grondines, monsieur Éric Lapointe, a été inauguré.
- Le tournoi de golf organisé en collaboration avec le Club Lions de Deschambault-Grondines a connu encore une fois un succès intéressant. Pour l'édition 2012, les profits au montant de 6400 \$ ont été remis au comité organisateur du 300^e en guise de soutien financier dans la planification des activités prévues en 2013.
- La municipalité a maintenu son soutien financier à une vingtaine d'organismes qui œuvrent sur son territoire. Aussi, elle demeure partenaire avec le Marché public de Deschambault.
- La municipalité a été l'hôte de la Fédération des Villages-relais du Québec dont la tenue de l'assemblée générale annuelle. Les commerçants et restaurants de Deschambault-Grondines ont profité de la visite de ceux-ci.
- À chaque année, lors de la Semaine de la municipalité, le conseil municipal reconnaît la collaboration des nombreux bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de la communauté et différentes activités et tournois se déroulent au plus grand plaisir de tous.
- Les élus participent à de nombreuses activités et à des événements qui se déroulent au sein de notre communauté.
- La municipalité a participé aux célébrations soulignant les 40 ans de la FADOQ de Deschambault et de la bibliothèque du Bord de l'eau. Ces bénévoles contribuent à faire de notre municipalité une communauté vivante et dynamique.

Indications préliminaires quant aux états financiers

La municipalité anticipe terminer l'exercice avec des revenus légèrement supérieurs aux dépenses, les crédits nécessaires ayant été imputés à même les postes budgétaires ou à même les fonds de règlement approuvés à cet effet.

Permis de constructions neuves pour l'année 2012

À date, 24 permis ont été délivrés pour des fins résidentielles sur un total de 197 permis émis, représentant une valeur totale de 4 751 710 \$.

La Corporation de développement de Deschambault-Grondines, en collaboration avec la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf, a versé 100 000 \$ afin de soutenir la construction domiciliaire.

Les orientations pour l'année 2013

- Considérant la prise en charge, à compter de 2013, de la gestion des boues de fosses septiques par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, tous les propriétaires non desservis par le réseau d'égout municipal se verront imposer une tarification pour la gestion de ce service.
- La municipalité a amorcé, en 2012, des démarches pour l'acquisition des parcelles de terrain nécessaires à l'aménagement d'une sortie du développement Montambault sur le chemin du Roy. Ces démarches se poursuivront en 2013.
- La municipalité est à développer un argumentaire pour se présenter devant la MRC de Portneuf et la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le cadre du projet de développement résidentiel dans le secteur de Grondines.
- Un processus d'appel d'offres permettra de retenir les services d'un entrepreneur pour la mise en opération du puits PE-5. Ces travaux estimés à environ 500 000 \$ sont assujettis à une subvention de la taxe d'accise.
- La municipalité participera aux festivités du 300^e anniversaire de fondation de Deschambault.
- La municipalité rencontrera et apportera son soutien technique aux propriétaires concernés par l'installation ou le remplacement de leur système épurateur afin de les aider à se conformer aux dispositions du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, édicté par le gouvernement du Québec.
- La municipalité sera l'hôte en 2013 de l'Association des plus beaux villages du Québec qui y tiendra son assemblée générale annuelle.
- Depuis plusieurs années, le Couvent de Deschambault nourrit les réflexions des membres du conseil. Une orientation doit être prise par le conseil municipal afin de conserver ce bâtiment cité à titre de monument historique.
- La municipalité accueillera le bureau d'accueil touristique de Portneuf au Centre d'interprétation du Chemin du Roy, situé au 55 chemin du Roy.

Je vous invite à la présentation du budget pour l'exercice 2013, laquelle se tiendra le 10 décembre vers 21 heures au Centre des Roches, 505 chemin Sir-Lomer-Gouin.

Merci pour votre participation et votre intérêt dans les débats de notre municipalité.

Gaston Arcand,
Maire